Section de Paris 20 PDC

Décembre 2009

REORGANISATION 2010 :

C'ETAIT ECRIT !

www.cfdtsf3cior.org

Dans le cadre de la réorganisation de la PDC 20, qui aura lieu le 15 février 2010, la direction du centre avait convié la CFDT à une bilatérale « finale » afin de nous en présenter les dernières grandes lignes. Pour la CFDT, l'enjeu, au-delà du nombre de suppressions de postes que nous dénonçons, très fortement, se place aujourd'hui dans le maintien d'une qualité de service, sans que cela ne dégrade la santé des collègues. De plus, et très rapidement, il sera important d'anticiper l'emport de charge et les problèmes qu'ils génèrent sur l'organisme et à terme sur le moral. La CFDT regardera au plus près des tournées, la faisabilité d'un travail de qualité, sans que cela mette les agents dans une situation de stress. La direction de Paris 20 aurait pu être plus audacieuse en « expérimentant » une organisation plus confortable, en injectant des volants supplémentaires sur les secteurs, nous y reviendrons.

PETIT RAPPEL :

La date de la réorganisation a été fixée au 15 février 2010. La Direction justifie son projet par la baisse de trafic constatée et prévisible. Même si nous n'ignorons pas le contexte actuel, nous regrettons le choix unilatéral de la direction du centre, de supprimer une équipe entière et 2 lignes chauffeur : il va falloir faire aussi bien avec beaucoup moins, d'autant que le nombre de recommandés n'a pas diminué !

Pour la CFDT, cette réorganisation n'est pas une surprise, pourtant son ampleur nous interpelle et nous fait craindre pour la santé au travail qui doit rester une préoccupation essentielle pour la Poste! Il est impératif que soient pris en compte les rythmes, les cadences et la charge d'emport. Ce trop fort gain de productivité risque d'être nuisible aux conditions et à la santé au travail, qui est aussi un sujet prioritaire pour la CFDT.

Au 15 février, Paris 20 devrait se retrouver avec 9 surnombres qui seront mis à la disposition du centre en attendant, qu'au fil de l'eau, des solutions apparaissent : tous les agents désirant rester sur Paris 20 pourront y rester. Les agents démontés ont été reçus par la directrice, Mme Borel, afin qu'elle leurs signifie les raisons de ce choix, ils seront prioritaires lors de la vente. De même pour les 2 chauffeurs qui ont été enfin avertis ce jeudi et qui pourront, éventuellement se positionner sur 2 quartiers motorisés à la piétonne! Sur les rythmes de travail et cycles de repos, il n'y a pas de changement, si ce n'est qu'un découpage pour les lun/mar/mer pourra être « réinventé » avec l'organisatrice car le quartier 31 n'offre pas forcément le découpage idéal lors des jours faibles, avec souvent des hauts le pied trop importants. **La vente se déroulera le 06 janvier 2010.** Elle sera comme celle que vous connaissez et il y aura 15 positions mises en vente.

Comme vous l'avez vu dans le document que vous avez reçu, un accompagnement social (mobilité géographique, mobilité vers d'autres métiers de la Poste, fin de carrière…) est proposé à l'ensemble des agents. Le dispositif sera mis en place à la date de la réorganisation et sera effectif durant 1 an. La CFDT agira à vos côtés afin de parvenir à « exaucer » vos vœux et à « profiter » par la même, d'une aide financière afin de vous accompagner au mieux dans votre nouvelle fonction et/ou nouvelle vie! Ne restez surtout pas isolés au moment de ces choix et n'hésitez pas à vous rapprocher d'un représentant de la CFDT qui vous guidera et vous soutiendra lors de vos démarches. Nous attendons prochainement une cartographie nationale des postes disponibles, cela permettra, peut-être, à certains collègues, de revenir dans leur région.

Ces mesures prendront toute leur réalité après le CTP qui se tiendra le 7 décembre 2010.

CE QU'EN PENSE LA CFDT :

Pour la CFDT, l'enjeu majeur va se situer au niveau de **la maîtrise de la « santé au travail »** et de **la gestion des collègues qui seront positionnés en surnombre** et donc en attente d'une proposition acceptable. Nous serons très vigilants sur les conséquences de ce gain en productivité et sur le report du travail supplémentaire sur les QL restantes. De plus, une attention toute particulière sera mise sur la charge emportée et sur les cadences que cela va impliquer. Ce n'est pas la première réorganisation à laquelle nous assistons, ni la dernière…et pour la CFDT, participer aux débats, faire des propositions ne signifie pas se soumettre mais bien de ne pas laisser la « boîte » décider seule de notre avenir. Nous pouvons d'emblée annoncer que nous n'accepterons pas que soit « démantelé » le travail au quotidien de nos collègues.

En tout état de cause, ces redécoupages devront tenir compte de la réalité du terrain et de certaines contraintes géographiques. C'est pourquoi, **nous vous incitons à faire remonter très vite à vos Facteurs Qualité ainsi qu'à vos encadrants, les dysfonctionnements (dépôts relais mal situés ou manquants, hauts le pied,…) afin qu'ils puissent s'emparer de vos remarques, et que l'organisatrice puisse opérer un rééquilibrage très rapidement, juste après la mise en place.**

REVENDICATIONS CFDT :

La CFDT a revendiqué un **schéma organisationnel basé sur le 12.3.1** et ce afin d'offrir un « confort » supplémentaire aux facteurs. Cela se justifie encore plus sur certains secteurs qui présentent des difficultés récurrentes et connues (absences, temps partiels…) Même si nous n'ignorons pas que cela se joue ailleurs, la PDC 20 aurait pu démontrer qu'en misant sur du gagnant/gagnant, il est possible de mieux vivre un projet pourtant si décrié. Pour la CFDT de Paris 20, la direction aurait pu saisir l'opportunité de cette restructuration en instaurant des équipes en 12.3.1 au lieu des 12.2,5.1 actuellement. Cette solution n'aurait pas mis notre « boîte » en péril mais aurait permis d'appréhender plus facilement la suite en offrant un volant supplémentaire et surtout cela aurait généré des promotions qui n'auraient été que justice au vus des efforts consentis par nos collègues…

La CFDT sera très attentive et vigilante car **nous ne voulons pas voir une génération de facteurs « sacrifiés » sur l'autel d'une productivité toujours plus forte et soumise aux résultats du groupe**. En effet, le temps passé en travaux extérieurs ne cesse de s'accroître et cela ne fait que commencer, alors profitons de la proximité des FQ pour optimiser votre travail en faisant remonter les besoins de dépôts relais supplémentaires ou toute autre demande qui pourrait « améliorer » le travail et surtout ne pas conduire inexorablement nos collègues vers des inaptitudes difficiles à gérer.

La CFDT n'oublie pas pour autant, qu'une réorganisation demande à chaque fois des efforts supplémentaires. Aussi, nous avons pensé qu'il serait normal de vous récompenser pour les efforts consentis lors de la mise en place. La CFDT a obtenu :

- **2 ou 3 RC** pour tous les agents, la direction a soumis cette « récompense » à la bonne mise en marche
- **200 à 250 €** pour 2 agents de la cabine venant à 6h30 au lieu de 7h15
- **1 promotion** pour 1 agent des services supports qui n'en avait jamais eu

Malheureusement toutes nos demandes n'ont pas été entendues (compensations pour tous ceux qui changent d'horaires et pour tous ceux qui ont été démontés)

Comme vous le voyez, nous n'avons pas réussi à récupérer des emplois, les 14 PT supprimées ont été décidées sans les syndicats et ce point était non négociable ! La CFDT regrette vivement le temps consacré à cette réorganisation. Nous aurions vraiment souhaité avoir un timing différent, plus propices aux enjeux actuels. Cependant, pour la CFDT, le combat ne s'arrête pas ici, au contraire, il s'amplifie avec des revendications très fortes pour la suite (cadrage de la sécabilité, du nombre de recommandés les jours faibles, des solutions pour les inaptes mais aussi sécurisation des parcours professionnels en vous offrant des perspectives de carrière et notamment sur la classe 2, prime vie chère de 200 €/mois…).

Depuis toujours, la CFDT a pris ses responsabilités et continuera à le faire sans concession mais également sans démagogie. Les enjeux sont actuellement très importants et ils impliquent une prise de conscience collective afin de peser efficacement sur les futures décisions de la Poste. La « santé au travail » est prioritaire pour la CFDT et nous ne transigerons jamais avec le risque qu'une organisation trop tendue conduirait inexorablement au « sacrifice » d'une génération…

www.cfdtsf3c10rg